RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

**ABI AGRI**
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros
Siège social : 5 impasse de la colombette, bureau 3 31000 Toulouse
930862982 RCS Toulouse
(la **« Société »**)

---

**PROCÈS-VERBAL**
**DES DÉCISIONS DU Président**
**DU 07/01/2025**

---

**LE SOUSSIGNÉ,**

**Ibrahim Hahaoui**, Président de la Société,

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR** :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir pour les formalités.

**PREMIERE DECISION**
(Transfert du siège social)

Conformément à l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social de la Société du 5 impasse de la colombette, bureau 3 31000 Toulouse au 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3, 31000 Toulouse, avec effet ce jour.

**DEUXIEME DECISION**
(Modification corrélative de l'article 4 des statuts)

En conséquence de la décision ci-dessus et conformément à l'article 4 des statuts, le Président modifie comme suit l'article 4 des statuts de la Société :

« **ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL**

Le siège social de la Société est fixé : **16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3, 31000 Toulouse.** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

**TROISIEME DECISION**
(Pouvoir pour formalités)

Le Président confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès- verbal des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités partout où besoin sera.

Le Président

